

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Appelez-le simplement Rudolph.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, comme l'honorable représentant vient de le dire, je dois avoir chevauché sur des rennes. C'est à la suite d'une attaque de grippe. En réponse à la question que l'honorable député m'a posée la semaine dernière, je dirais qu'en réponse à une demande venant du gouvernement de la Tanzie le gouvernement canadien s'est dit prêt à collaborer avec le gouvernement de ce pays, grâce à un programme d'aide à l'aviation offrant outillage et formation. L'établissement d'une escadre de transport aérien, en offrant une plus grande mobilité, complétera l'assistance en matière de conseils et de formation que le Canada accorde déjà à l'armée de la Tanzie. Une stabilité assurée, qui dépend en partie de forces de sécurité suffisamment entraînées et suffisamment équipées, est la condition préalable d'un développement économique et social valable.

Dans une quinzaine de jours, une équipe canadienne d'étude sera envoyée là-bas pour établir, en consultation avec les autorités de la Tanzie et à la lumière des possibilités du Canada, les modalités les plus efficaces d'une aide canadienne. Le programme détaillé dont devront convenir les deux gouvernements se fondera sur les constatations de l'équipe. Le gouvernement canadien est heureux de saluer cette nouvelle manifestation de relations amicales entre nos deux pays du Commonwealth.

On a posé cette question par suite d'une question orale. J'ignore si cela fait une différence, mais c'était une question orale.

L'hon. M. Churchill: Je pense que vous enfreignez le Règlement.

L'hon. M. Martin: Il importe, à mon avis, qu'à la première occasion nous manifestions notre intérêt à ce pays du Commonwealth.

(Texte)

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

A PROPOS DES ALLÉES ET VENUES DE
M. LUCIEN RIVARD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Durant la longue intersession, le ministre a-t-il communiqué avec le procureur général de la province de Québec, au sujet de Lucien Rivard, afin de savoir s'il a été repéré quelque part ou s'il est encore au large, sans que personne ne sache où il est?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Je comprends, monsieur l'Orateur, que ceci fait suite à une question que posait récemment l'honorable député de Villeneuve.

[M. MacEwan.]

Je dois dire que je n'ai pas eu, durant ce qu'il appelle «l'intersession», de communication spéciale à ce sujet avec le procureur général de la province de Québec, mais qu'à la suite des questions posées la semaine dernière au sujet de la question de savoir si, oui ou non, les «activités» de la police se poursuivaient, je me suis informé auprès de mes sources de renseignements et je dois répondre à la Chambre: Oui, les «activités» de la police se poursuivent encore avec intensité.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre est-il au courant, par exemple, que Lucien Rivard n'est définitivement pas dans le comté de Villeneuve?

M. Béchard: On ne sait jamais!

(Plus tard)

(Traduction)

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Justice une question supplémentaire rattachée à la réponse qu'il vient de donner à l'honorable député de Villeneuve. Sauf erreur, il a dit avoir correspondu avec le procureur général de la province de Québec au sujet des recherches effectuées pour appréhender Rivard. Si je n'ai pas bien saisi la réponse du ministre, je lui demanderais de la répéter.

L'hon. M. Favreau: J'ai dit qu'au cours du long intervalle auquel l'honorable député de Villeneuve a fait allusion, je n'avais pas eu l'occasion de communiquer avec le procureur général du Québec mais qu'à la suite des questions posées la semaine dernière, je me suis renseigné auprès de mes propres sources et je sais que la police continue son enquête.

M. Douglas: Voici ma question complémentaire: devons-nous déduire, de la réponse du ministre, que la responsabilité d'intensifier des recherches accrues pour retrouver Rivard incombe aux autorités de la province de Québec?

L'hon. M. Favreau: Je n'ai rien répondu de semblable, monsieur l'Orateur. Il me semble que les réponses que j'ai données antérieurement à cet égard sont assez claires. J'ai dit que toutes les forces policières du pays agissent de concert.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, à titre de question supplémentaire, le ministre est-il convaincu qu'on prend tous les moyens possibles pour arrêter ledit Lucien Rivard?

L'hon. M. Favreau: J'ai répondu à cette question au début de la semaine dernière, monsieur l'Orateur.